

Chronique de l'esclavage

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Afrique explorée et civilisée**

Band (Jahr): **13 (1892)**

Heft 11

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-134431>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Cameroun après avoir passé inutilement dix-huit mois dans les environs du fort de Balibourg. Il a touché aux Canaries, en route pour Berlin, où il espère décider l'Office Colonial à de nouveaux sacrifices.

Le Steamer *Gaboon* de la British and African Steam Navigation Company, parti de Vieux Calabar, le 22 septembre, a apporté la nouvelle que le capitaine Moor a dû entreprendre une expédition contre les indigènes du cours moyen du fleuve. Les natifs du haut-Calabar voulant trafiquer directement avec les Européens avaient, à cet effet, envoyé des produits qui furent interceptés; il en résulta une cessation du commerce. Le Capitaine Moor, à la tête d'une troupe de Haoussa, compte pouvoir rétablir les relations commerciales entre la côte et l'intérieur.

M. G. T. Carter, gouverneur de Lagos, ayant promis aux Egbas de visiter leur capitale Abeokouta, à la condition qu'une escorte convenable lui fût fournie, les chefs Egbas lui envoyèrent des hommes pour l'accompagner. Malgré cela, il ne voulut pas partir pour Abeokouta avant que les routes de commerce fussent ouvertes comme gage de la sincérité de ces chefs. En outre, il chargea ces messagers de faire savoir aux Egbas que si les routes de commerce n'étaient pas ouvertes, il prendrait contre eux des mesures coercitives.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

L'*Indépendance belge* du 24 septembre a publié la lettre suivante démentant catégoriquement la nouvelle d'après laquelle, malgré l'Acte de la conférence de Bruxelles, la Turquie continuerait à permettre le trafic des esclaves.

A Monsieur le Directeur de l'*Indépendance belge*, à Bruxelles.

Monsieur le Directeur,

Un télégramme de Londres du 13 septembre publié par les journaux, et qui a été inséré également dans l'*Indépendance* du 14 de ce mois, annonçait que le secrétaire de la Société britannique anti-esclavagiste a affirmé dans une lettre adressée au *Times* que, malgré l'Acte général de la conférence de Bruxelles, la traite des esclaves continuait à se pratiquer dans l'empire ottoman, et que, comme preuve à l'appui, M. Allen assurait, d'après les documents reçus d'un correspondant de la dite Société, le débarquement imminent à Smyrne de vingt esclaves embarqués à bord d'un steamer ottoman.

Des renseignements officiels parvenus à la légation impériale, après enquête faite, l'autorisent à démentir de la manière la plus catégorique, ces nouvelles fantaisistes, et absolument fausses.

Je compte sur votre obligeance pour faire connaître ce démenti à vos

lecteurs, et j'aime à espérer que les journaux qui ont publié le télégramme dont il s'agit, lui ouvriront également leurs colonnes.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, avec tous mes remerciements, les assurances de ma considération très distinguée.

ET. CARATHÉODORY.

Nous voulons croire que la surveillance des autorités ottomanes sur le littoral de l'Archipel s'exerce d'une manière effective. Il serait à désirer que leur vigilance fût aussi stricte dans les parages de la **mer Rouge** et du golfe d'Aden. Tout récemment, un voyageur qui traversait la mer Rouge nous écrivait une lettre dont nous reproduisons ce qui suit, sans nous porter garant de l'exactitude de ses observations. Après avoir longé la côte occidentale qui borde le désert de Nubie, il écrit : « C'est par le désert, à travers ces ouragans de sable, qu'arrivent à la côte les caravanes d'esclaves capturés dans le centre de l'Afrique. Des officiers du bateau m'ont affirmé que, malgré l'Acte de Bruxelles, la traite maritime n'a pas diminué de ce côté, grâce à la complicité tacite des autorités turques de la côte d'Arabie. Les pachas chargés de la police de la côte consentent, moyennant bakschisch, à dégarnir précisément les points où abordent les dhows arabes, avec leur cargaison humaine. La pensée que l'on est, peut-être en ce moment même, occupé à charger quelques-uns de ces bateaux, au fond de quelque crique obscure, d'une trop faible profondeur pour que les croiseurs y pénètrent, ne contribue pas à égayer le paysage. Nous n'avons vu aucun croiseur. »

D'autre part, l'Agence *Havas* de Marseille a reçu d'Aden la communication suivante : L'esclavage est en recrudescence. Les caravanes arrivent tous les jours plus nombreuses, amenant des cargaisons humaines. Les esclaves viennent principalement du Mombouttou, de l'Ou-Nyoro, de l'Ou-Roungi, de l'Ou-Gogo, etc. Les Arabes du Soudan ont combiné, pour ces razzias, un effort commun, et ont décidé de s'attaquer aux Anglais, aux Belges et aux Allemands et de leur passer sur le corps. Cette décision a été prise à la suite du taux auquel a monté le prix des esclaves et qui a atteint, au Soudan égyptien et surtout en Arabie et en Perse, le taux de 1,200 francs par tête d'homme de 25 à 30 ans, et de 3,000 francs par tête de jeune fille de 14 à 20 ans. Les caravanes font passer sans difficulté leur marchandise à Vitou, où les Anglais n'ont pu obtenir la paix qu'en maintenant une tolérance excessive pour le commerce des esclaves qui était la seule cause de la durée de la révolte. Les boutres arabes ont également chargé à Patta, Merka, Obia, Gardafui, Zeïla, Massaouah et Souakim. A Tokar, il est passé trois

caravanes à la fin du mois dernier et, d'après les indigènes, les marches forcées et les embarquements clandestins ont causé aux traitants une perte sèche de 70 %. Aussi sont-ils furieux, et en échange ils n'ont accepté que des fusils perfectionnés et des munitions de guerre dont ils ont l'intention de se servir contre les Européens. Il faut s'attendre pour l'hiver à la descente de véritables armées d'Arabes vers le Sud, et à une campagne sans merci contre tout ce qui est anglais, belge ou allemand.

Au mois de juin dernier, en pleine ville de **Zanzibar**, des indigènes avaient été saisis par des marchands d'esclaves et emmenés de force sur un boutre arabe qui allait partir pour Mascate, lorsque des officiers du service naval anglais furent assez heureux pour le capturer avant qu'il eût gagné la pleine mer. Le *Morning Post* a été informé de la découverte de faits plus graves encore et qui attestent une recrudescence très forte de l'esclavagisme. C'est un steamer du gouvernement, dit le journal anglais, le *Kilwa*, qui a été choisi par les trafiquants d'esclaves comme le meilleur moyen de transporter leur cargaison humaine de Zanzibar aux plantations de clous de girofles de Pemba. Ce steamer fut accosté, le 5 septembre, en rade de Pemba, par un canot du navire de guerre anglais *Blanche*; les officiers qui avaient pris place dans ce canot se rendirent à bord du *Kilwa* et y trouvèrent 12 esclaves, sous la garde de six marchands. A l'enquête ouverte par le tribunal consulaire de Zanzibar, le capitaine Lindley, un des officiers du navire de guerre *Blanche*, a déclaré sous serment qu'il avait, depuis trois ou quatre mois, des raisons de croire que « le *Kilwa* transportait souvent des esclaves. » Ne voulant agir qu'à coup sûr, il avait dû attendre qu'une occasion se présentât dans laquelle il ne subsistât pas de doute pour lui. Les esclaves — sept femmes, une petite fille, trois babies et un jeune homme — ont été examinés séparément par le tribunal; ils ont tous déclaré qu'ils avaient été emmenés à Pemba contre leur volonté; plusieurs avaient été enlevés dans les rues de Zanzibar et portés de force à bord du *Kilwa*, où on les avait embarqués sur la présentation de billets pris au bureau du gouvernement. Il est probable que les marchands d'esclaves étaient allés prendre ces billets comme pour eux ou pour des indigènes de leur connaissance et qu'ils avaient substitué ensuite les esclaves aux passagers titulaires. La plupart de ces malheureux avaient subi les plus mauvais traitements avant leur embarquement; on les avait mis aux fers et ils n'avaient pas mangé pendant plusieurs jours. Le *Morning Post* reconnaît qu'il est difficile de ne pas s'apercevoir que les trafiquants d'esclaves de Zanzibar ont été assistés dans leur atroce commerce par l'inertie

incroyable des fonctionnaires du gouvernement et la négligence criminelle, au moins en apparence, du capitaine et des officiers du *Kilwa*.

La correspondance arrivée par le *Malange*, paquebot portugais faisant le service du Mozambique, a apporté les informations suivantes :

« Il est absolument démontré aujourd'hui que les missionnaires anglais ont armé les noirs du **Kilimandjaro** qui ont détruit l'expédition Bulow. Les prisonniers et les traîtres qui sont venus se rendre dans les postes allemands ont déclaré que c'étaient des missionnaires du pays de Moshi qui avaient fomenté la révolte et distribué des munitions en apprenant aux indigènes le maniement des armes. Les missionnaires anglais priés de se retirer plus au Nord ont dû évacuer le district du Kilimandjaro. On s'est étonné, à juste titre, que le gouverneur de l'Est africain n'ait pas agi plus rigoureusement envers les missionnaires anglais. De vives récriminations se sont même fait entendre au sein de la petite colonie allemande. Mais aujourd'hui on a l'explication du mystère.

« C'est à l'intervention de sir Gerald Portal, consul britannique à Zanzibar et commissaire dans l'Est africain anglais, que les coupables doivent de ne pas avoir été punis. Le consul avait en sa possession des documents qui prouvent que les Allemands ont eu une conduite analogue à celle des Anglais sur d'autres points de la côte orientale.

« Les deux colonies ont convenu d'un commun accord de faire le silence sur ces faits qui constituent non seulement une violation des traités les plus formels, mais encore celle du plus simple droit des gens. »

Nous espérons trouver dans les journaux anglais et allemands une réponse à ces graves imputations; jusqu'ici notre espoir a été déçu.

Le Rev. Horace Waller, qui faisait partie de la députation de la British and foreign Antislavery Society auprès de lord Rosebery à propos des affaires de l'Ouganda, a dit avoir appris du capitaine Lugard qu'actuellement les Ba-Ganda considèrent avec horreur toute participation à la traite. — Nos lecteurs se rappellent que le Dr Carl Peters avait obtenu de Mouanga qu'il adhérât aux dispositions de l'Acte international de Bruxelles concernant la traite. — En revanche, a ajouté le Rev. Horace Waller, « toute la côte orientale d'Afrique est infestée par la traite. Quand on voyait des esclaves en grand nombre, souvent c'en était qui prenaient à Mombas des provisions pour les agents de l'**Imperial British East African Company** dont le quartier général est dans l'Ou-Ganda. Tel est actuellement l'état des choses et il vaut mieux le considérer en face... » Il ne croit pas que le chemin de fer produise une différence appréciable quant à l'exportation des esclaves. Aujourd'hui, ils pullulent sous le pro-

tectorat britannique à Zanzibar. On ne sait pas combien en abrite le pavillon anglais à **Zanzibar** et à **Pemba** ; mais si l'Angleterre, a dit le Rev. Waller, apprenait qu'il y a des dizaines de mille esclaves travaillant dans ces îles, elle déclarerait qu'elle n'eût jamais cru qu'en les échangeant contre Helgoland, elle acquerrait des milliers d'esclaves. Il faudrait faire disparaître le scandale actuel de caravanes d'esclaves employées par l'Imperial British East African Company. »

Le *Central Africa*, journal de la mission des Universités, publie l'extrait suivant d'une lettre du D^r Kerr Cross, de la mission écossaise du **Nyassa** : « La saison sèche est la saison favorable pour l'activité, la guerre et la chasse aux esclaves en Afrique. Ici (en mai), elle a déjà commencé. A Deep-Bay, au sud de Karonga, passent chaque semaine de grandes cargaisons de poudre et de fusils. Les unes sont pour Kabounda et Rama-Sizi (Roumaliza?), sur le Tanganyika, d'autres vont à Mpala. Des gens de l'African Lakes Company ont vu récemment une petite caravane en marche vers l'intérieur portant 10 charges de poudre, soit une centaine de barils et une centaine de fusils. Les Arabes parcourent déjà tout le pays, achetant des bestiaux, de l'ivoire et des esclaves. Le pays des Awawemba est rempli, dit-on, d'Arabes qui achètent de l'ivoire et des esclaves et j'ai appris que les Awawembas ont leurs Rouga-Rouga ravageant tous les pays d'alentour pour fournir les Arabes. »

Après la bataille de Dogba, perdue par les Dahoméens, les Français ramassèrent quantité de fusils et des munitions provenant d'arsenaux allemands, probablement par suite de déclassement. Déjà avant la guerre, la contrebande s'effectuant par le **Togoland** aurait été signalée. Aux démarches faites auprès du cabinet de Berlin, il avait été répondu que des ordres avaient été expédiés au gouverneur du Togoland pour faire cesser ce commerce. Malgré la surveillance dont ils ont été l'objet, les négociants allemands du Togoland n'en ont pas moins expédié une grande quantité d'armes et de munitions au roi de Dahomey. Les journaux allemands rappellent à ce sujet que dès 1890 le gouvernement impérial prescrivit l'interdiction dans ses possessions du golfe de Guinée; qu'il renouvela spontanément lesdites prescriptions au moment où l'attitude de Behanzin à l'égard de la France prit un caractère prononcé d'hostilité, et qu'enfin, lorsque, en avril dernier, l'Acte général de Bruxelles dut entrer en vigueur, les agents coloniaux de l'Allemagne furent invités à faire en sorte que ces stipulations fussent observées avec une extrême rigueur : cela pour Togo. Mais, à Whydah, l'Allemagne ne peut exercer aucune action et ils reconnaissent qu'effectivement, tout au

moins avant la déclaration de blocus, des Allemands y ont trafiqué d'armes et de munitions avec les Dahoméens. Ils ajoutent que des Anglais en ont fait autant et que des maisons françaises elles-mêmes pratiquaient le même genre de commerce sur la côte.

La *Kölnische Zeitung* mentionnait même les deux maisons Mante frères et Fabre comme ayant pris à ce commerce une part plus considérable que la maison allemande Gœdelt. Les maisons françaises incriminées n'ont pas tardé à répondre à cette accusation. « Nous affirmons, » a écrit au *Temps* M. Cyprien Fabre, « que nous n'avons jamais, à aucune époque, vendu un seul fusil perfectionné, ni un canon, ni une seule cartouche au Dahomey, ni sur aucun autre point de la côte d'Afrique. Les vendeurs de fusils, canons et munitions perfectionnés sont les Allemands de Whydah, principalement la maison Wolbert et Brohm. C'est un Allemand du nom de Richter qui a appris aux Dahoméens à en user et qui a enseigné aux troupes de Behanzin la tactique militaire. »

Il importe que toutes les puissances européennes exécutent avec soin les dispositions de l'Acte de Bruxelles relatives aux armes et aux munitions. C'est l'introduction des armes, dit la *Politique coloniale*, qui facilite la traite et qui entrave les succès de la colonisation européenne. Les intérêts de quelques marchands doivent peser bien peu dans la balance en comparaison de ceux de l'humanité et de la civilisation! Toutes les puissances sont solidaires à cet égard; les ennemis de l'une pourraient bien devenir le lendemain les ennemis d'une autre, et les échecs qu'éprouve l'une d'elles peuvent avoir au loin un retentissement fâcheux pour ceux-là même qui auraient l'imprudent égoïsme de s'en réjouir. Il n'est pas de mesure dont la stricte observation s'impose davantage que celle des articles 8 et 9 de l'Acte général de Bruxelles; il n'en est pas qui ait été plus souvent violée depuis quelques mois.

EXPEDITION VAN KERCKHOVEN

D'APRÈS LE *Times* ET LES JOURNAUX BELGES

Nous disions dans notre dernier numéro (p. 302) que nous reviendrions sur cette expédition, à l'occasion de laquelle le *Times* et les journaux belges mentionnaient des négociations entre l'État du Congo et le gouvernement du marquis de Salisbury, qui, jusqu'ici, n'avaient pas été communiquées au public. Dès le 11 septembre le *Times* prêtant, tout-à-fait gratuitement, à Savorgnan de Brazza et à la France, l'intention d'occuper